



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles  
Séance du 09 juillet 2020

Nombre de Membres en exercice :  
26

Nombre de membres présents : 20  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 6

**OBJET :**

DE-CDE-20-07-2-02) ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures trente,

**Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes**, dûment convoqué par Madame la Présidente le vendredi 03 juillet 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON, Mme SERVIAN, MOULY, M. BEAUFRÈRE, M. CHARDON, RIBET, M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, Mme VERMANT, Mme BOILOT, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme LAREDO, Mme BIDAULT, Mme DERAY.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, BEUZELIN, Mme GREINER, CAMELOT, Mme RUFFENACH, M. MARCILLY .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L. 2311-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19, notamment son article 4 ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant qu'il y a lieu de voter le budget avant le 31 juillet 2020, en raison de l'impossibilité de le voter pendant la durée du confinement ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires, a eu lieu le 9 juillet 2020 ;

Vu le compte administratif pour 2019 ;

Vu le projet de budget primitif pour 2020 ;

## D É L I B È R E

*à la majorité (1 voix contre : M. RIBET,)*

ARTICLE UNIQUE : Adopte le budget primitif pour l'exercice 2020, après reprise des résultats 2019 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	9 467 976,30	9 442 551,00
RESULTAT 2019	-	25 425,30
TOTAL	9 467 976,30	9 467 976,30

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES (y compris 1068)	133 250,00	182 397,82
RESTES A REALISER	110 129,38	-
RESULTAT 2019	-	60 981,56
TOTAL	243 379,38	243 379,38
TOTAL GENERAL	9 711 355,68	9 711 355,68

Pour extrait conforme,  
Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Présidente

*Signé*